



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Olympe-de-Gouges>

Olympe de Gouges

- NOS TRAVAUX -

Date de mise en ligne : vendredi 9 décembre 2011

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Pour la réunion du 9 novembre 2011, par M. J.

SA BIOGRAPHIE :

La province :

Marie GOUZE, née à Montauban le 7 mars 1748, déclarée fille de Pierre Gouze et de Anne Olympe MONISSET, fille de drapier et filleule du **Marquis Jean Jacques Le Franc de Pompignan** avec qui elle aurait entretenu une relation amoureuse et serait le père de la future Olympe de Gouges.....

En 1765, à 17 ans, elle s'est mariée à **Louis Yves AUBRY**, officier de bouche de Messire de Gouges, et gros client de la boucherie familiale.

2 ans plus tard, elle donne naissance à un fils **Pierre**. Son mari décède peu de temps après. Elle ne se remariera jamais, qualifiant le mariage religieux de « **tombeau de la confiance et de l'amour** ».

En 1770, elle rejoint sa soeur aînée à Paris.



PARIS ET LA LITTÉRATURE

Elle commence une vie littéraire sous le nom de Olympe, rajoute une particule et prend le nom de Gouges, comme sa soeur.

Elle rencontre un haut fonctionnaire **Jacques BIETRIX DE ROZIERES**, directeur d'une puissante compagnie de transport militaire en contrat avec l'état. Elle refuse de l'épouser et leur liaison durera jusqu'à la révolution. Grâce à l'argent de son compagnon, elle mène une vie bourgeoise. Dès 1774, elle figure **dans l'almanach de Paris**, annuaire des « personnes de conditions ».

Elle fréquente les salons et des hommes de lettres. Elle commence à écrire et revendique l'héritage de son talent à sa filiation avec Le Franc de Pompignan, qui a écrit la pièce **le DIDON** et qui a eu un grand succès ... ce qui a dû lui faciliter son entrée dans la carrière littéraire.

Le théâtre est le support des idées nouvelles ; elle monte sa propre troupe qui se produit à Paris et sa région. Son théâtre est politique, il est joué à Paris et en province pendant la révolution.

La pièce qui la rendit célèbre est « **L'esclavage des Noirs** ». Sous ce titre en 1792, elle est inscrite, dès 1785, au répertoire de la Comédie Française sous le titre de « **Zamore et Mirza, ou l'affreux naufrage** ».

Un des comédiens s'est senti insulté par les exigences d'Olympe de Gouges. Il s'en plaint au Baron de Breteuil et le Maréchal Duras, gentilshommes de la chambre des ministres, qui envoient Olympe à la Bastille et interdisent cette pièce antiesclavagiste. Mais grâce à diverses protections, la lettre de cachet est révoquée. Le but de la pièce était d'attirer l'attention publique sur le sort des noirs esclaves des colonies dans le contexte d'une monarchie absolue.

En 1788, elle publie « **Réflexions sur les Hommes Nègres** ». Elle entre dans la **Société des Amis des Noirs**, abolitionnistes, club créé sur le modèle anglais par Brissot, député girondin. Elle écrivait que « **l'espèce d'hommes nègres m'a toujours intéressé à son déplorable sort. Ceux que je pus interroger ne satisfirent jamais ma curiosité et mon raisonnement, ils traitaient ces gens là de brutes, d'êtres que le ciel avait maudits, mais en avançant en âge, je vis clairement que c'était la force et le privilège qui les avaient condamnés à cet horrible esclavage, que la Nature n'y avait aucune part et que l'injuste et puissant intérêt des blancs avait tout fait.** »

Avec la révolution, la pièce fut à nouveau au répertoire de la comédie française soutenue par le « Club des Amis des Noirs », mais elle doit faire face aux harcèlements, voire même à des menaces parce que le lobby colonial restait actif.

En 1808, **l'abbé Grégoire** la cite dans la liste « des Hommes courageux qui ont plaidé la cause des malheureux noirs »

En 1790, elle compose une autre pièce sur le même thème, « **le Marché des Noirs** », qui fut brûlée sur ordre de Fouquier Tinville au lendemain de sa mort, « pour ne pas contaminer l'esprit public ».

LA REVOLUTION

L'avènement de la révolution la transfigure et donne un sens à sa vie ; elle se lance dans la lutte pour l'égalité des droits. Elle est en avance sur son temps, elle est avec **Théroigne de Méricourt** et **Claire Lacombe** l'une des premières féministes.

Elle publie des brochures politiques qui préconisent :

- l'impôt patriotique

- des réformes sociales et sociétales et d'autres écrits qu'elle envoyait à diverses personnalités dont Mirabeau, La Fayette, et Necker qu'elle admirait.

Elle a du caractère : si l'un des chroniqueurs ne parle pas de ses ouvrages, elle le provoque en duel

En 1790, elle s'installe à Auteuil jusqu'en 1793, où elle fréquente le Marquis de **Condorcet**, et son épouse ; elle rejoindra les girondins en 1792. Elle fréquente aussi **Michel de Cubières**, secrétaire général de la commune qui vivait avec la comtesse de Beauharnais, auteur dramatique qui tenait salon. Avec eux, elle devient républicaine, et tous s'opposent à la mort de Louis XVI.

En décembre 1792 elle propose d'assister Malesherbes dans la défense du Roi, mais sa demande fut rejetée avec

mépris !!!! Elle estimait que les femmes étaient capables d'assumer les tâches traditionnellement confiées aux hommes et, dans tous ses écrits, elle demandait d'être associée aux débats politiques et de société.

Elle s'adressa à Marie Antoinette dans le préambule, pour protéger « son sexe » qu'elle dit malheureux et rédigea en septembre 1791 « **La Déclaration des droits de la Femmes et de la Citoyenne** » calquée sur la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, où elle affirme l'égalité des 2 sexes et demande qu'on lui rende les droits naturels que la force du préjugé lui a retirés.

A l'article 10, elle écrit : « **Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même fondamentales, la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune** ».

Cette Déclaration est sans valeur légale car ce projet fut refusé par la Convention à laquelle elle avait été proposée et resta à l'état de projet. D'une part, elle n'a paru qu'en cinq exemplaires et a été politiquement complètement ignorée, tandis que de l'autre, il a été dit que « La déclaration a fait sensation dans toute la France, et même à l'étranger. ». Il faut attendre 1840 pour que quelques extraits de cette Déclaration soient publiés, et **l'intégralité du texte ne l'a été qu'en 1986, par Benoîte Groult.**

L'importance historique de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne réside dans son statut de première déclaration universelle des droits humains qui élève une exigence universellement valable à la fois pour les hommes et les femmes.

De cette façon, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 qui n'avait été arrêtée que pour une moitié de l'humanité, sans avoir été légitimée par l'autre moitié, se trouvait, en réalité, dépassée alors qu'elle continue à être transmise, dans la conscience historique moderne, comme la base des droits de l'homme. La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne constitue, de ce fait, un brillant plaidoyer radical en faveur des revendications féminines et une proclamation authentique de l'universalisation des droits humains

Elle obtient que les femmes soient admises dans une cérémonie à caractère national « **la fête de la loi** » du 3 juin 1792, puis à la commémoration de la prise de la Bastille le 14 juillet 1792.

Elle demande l'instauration du divorce, le premier et seul droit accordé aux femmes pendant la Révolution, adopté quelques mois plus tard à l'instigation des Girondins.

Elle demande également la suppression du mariage religieux, en le remplaçant par une sorte de contrat civil signé entre concubins et qui prend en compte les enfants nés de liaisons, nées d'une « inclination particulière », ce qui était révolutionnaire pour l'époque.

Elle milite pour la libre recherche de la paternité et la reconnaissance des enfants nés hors mariage. Elle a été une des premières à préconiser dans ses grandes ligues un système de **protection maternelle et infantile**, elle demande la création de maternités, car elle s'indigne de voir les femmes accoucher dans des hôpitaux ordinaires.

Sensible aussi à la pauvreté endémique de l'époque, elle recommande la création d'ateliers nationaux pour les chômeurs et des foyers pour mendiants.

Elle considérait ces mesures comme essentielles, elle l'expliquait dans son dernier écrit avant sa mort qu'elle titrait « **Une Patriote persécutée** ».

LA POLITIQUE

Elle s'en prend à Marat et Robespierre. Le premier pour sa responsabilité dans les atrocités du 2 et 3 septembre 92 où furent massacrées 1400 personnes en France et surtout à Paris. Robespierre, elle le soupçonnait d'aspirer à la dictature et l'interpella dans différents écrits.

Avec la mise en place du comité de salut public le 3 avril 1793, elle présentait la dictature qui s'arrogeait le droit d'envoyer les députés en prison. C'est la mise en accusation du parti Girondin ... Elle écrit une lettre d'indignation, censurée, et elle compose une affiche fédéraliste « les 3 urnes ou le salut de la patrie par un voyageur aérien » qui lui vaut d'être arrêtée le 6 août 1793.

Elle est internée à l'Abbaye de Saint Germain des Prés. Elle vend tous ses bijoux pour bénéficier de son transfert à la Maison de Santé Marie Catherine Mahay, une prison pour riches.

En voulant se justifier des accusations, elle réussit à faire sortir de prison clandestinement deux affiches et à les faire imprimer : « Olympe de Gouges au tribunal ... elle se défend toute seule....Et elle est virulenteAprès un procès bâclé, elle est condamnée à la peine de mort, pour avoir tenté de rétablir un gouvernement « un et indivisible ».

Pour échapper à la peine de mort, elle se déclara enceinte, mais les médecins se déclarent dans l'incapacité de se prononcer. **Fouquier-Tinville** déclara qu'il n'y avait pas de grossesse ; le jugement était alors exécutoire. Elle écrit une dernière lettre à son fils. Elle est exécutée le 3 novembre 1793.

En montant sur l'échafaud, elle s'écrie : « **Enfants de la patrie, vous vengerez ma mort !!!!** Il paraît qu'elle fut acclamée !!!!!

De son vivant, elle a été victime de misogynie et a été beaucoup discréditée. On a ainsi émis des doutes sur sa santé mentale et aussi des interprétations hostiles de ses textes pour mettre en doute ses capacités intellectuelles et prétendre qu'elle ne savait pas véritablement lire et écrire, alors que les lettres écrites des la prison de l'Abbaye prouvent le contraire.

L'hostilité vis à vis de femmes comme Olympe de Gouges vient souvent d'autres femmes et elle écrit « **Femmes, ne serait-il pas grand temps qu'il se fit aussi parmi nous une révolution ? Les femmes seront-elles toujours isolées les unes des autres, et ne feront-elles jamais corps avec la société, que pour médire de leur sexe et faire pitié à l'autre ?** »

A ce sujet, il est à noter qu'à la même époque, avec Olympe de Gouges et Claire LACOMBE, **Théroigne de MERICOURT** est l'une des premières féministes françaises. Elle participe à l'assaut des Tuileries, avec les fédérés Marseillais. A la chute des Girondins, elle est fouettée nue devant la Convention, par des femmes jacobines. Marat la protège, elle ne s'en remettra pas. Elle est internée à l'asile pendant 23 ans, d'abord à l'Hôtel Dieu, puis à la Salpêtrière, et sera étudiée par Étienne ESQUIROL comme un des cas le plus célèbre de la médecine mentale.

Elle est supposée être le modèle de DELACROIX dans le tableau : « La liberté guidant le peuple ».

Son histoire a été racontée par Michelet, Lamartine et les Goncourt. Sarah Bernhardt jouera son rôle au théâtre et Baudelaire lui a consacré un sonnet dans « Les Fleurs du Mal ».

SA DESCENDANCE :

Olympe de Gouges

Son fils **Pierre AUBRY DE GOUGES**, par crainte d'être inquiété la renia publiquement dans une profession de foi civique, mais il le paiera plus tard. Napoléon, informé par Fanny de Bauharnais et Mme de Montesson, semble lui avoir tenu rigueur : il l'envoya comme Commandant de la Guyane, où il débarqua en 1802, quand était rétabli l'esclavage, combattu par sa mère. IL y décèdera quelques mois plus tard.

Ses fils reviennent en France, et plus tard une des petites filles épouse un riche américain Sieur de Champlain, membre du congrès, et propriétaire de plantations en Virginie.

Aujourd'hui les descendants connus aux USA et en AUSTRALIE conservent les portraits de famille et le procès verbal d'exécution de leur célèbre ancêtre.

CE QUI RESTE :

C'est seulement à la fin de la seconde guerre mondiale qu'elle sort de la caricature et l'anecdote. C'est après la parution de la biographie d'Olivier Blanc en 1981, qui a exhumé les manuscrits lors de la préparation du bicentenaire de la Révolution que les textes d'Olympe de Gouges ont été joués et édités et ont montré les thématiques nouvelles qu'elle abordait comme l'esclavage, le divorce, et la prise de voile forcée notamment.

Aujourd'hui elle est étudiée aux États-Unis au Japon et en Allemagne, pour son originalité et son indépendance d'esprit. Des municipalités lui rendent hommage en donnant son nom à des établissements scolaires ou des voies publiques. La promotion 2010 de Sciences Po Rennes porte son nom, ainsi que les services de Gynécologie et d'obstétrique du CHU de Tours.

En 1989, plusieurs pétitions ont été adressées à la présidence de la République demandant l'entrée d'Olympe de Gouges au Panthéon, mais Jacques Chirac conseillé par Alain DECAUX n'a pas donné suite.

Et pour finir une dernière citation :

« Pensez à moi et souvenez-vous de l'action que j'ai menée en faveur des femmes ! Je suis certaine que nous triompherons un jour » !!!